

## Recherches sociographiques



# Actions conflictuelles à Montréal depuis 1980 : des mobilisations territorialisées aux échelles multiples Conflictual actions in Montreal since 1980: Territorialized mobilizations at multiple scales

Jean-Marc Fontan, Pierre Hamel et Richard Morin

Volume 54, numéro 1, janvier-avril 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1015206ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1015206ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fontan, J.-M., Hamel, P. & Morin, R. (2013). Actions conflictuelles à Montréal depuis 1980 : des mobilisations territorialisées aux échelles multiples. *Recherches sociographiques*, 54(1), 9–27. <https://doi.org/10.7202/1015206ar>

Résumé de l'article

Les restructurations économiques et les nouvelles formes de régulation étatique qui accompagnent le processus de mondialisation de même que le phénomène de métropolisation qui prend de plus en plus d'importance ont transformé les agglomérations urbaines au cours des dernières décennies. Parmi les répercussions de ces transformations, deux ressortent grandement : l'accroissement des inégalités sociales et l'aggravation des problèmes environnementaux. Les actions collectives conflictuelles ont contribué à mettre au jour ces impacts et à soulever les enjeux de société qui y sont reliés. Nous présentons dans cet article les éléments de synthèse qui se dégagent du repérage d'événements conflictuels touchant aux questions de la justice sociale et de l'environnement entre 1980 et 2006 à Montréal. Nous distinguons deux types d'actions collectives : celles qui interviennent *dans* la ville en lien avec des problèmes généraux de société qui s'y manifestent et celles qui se concentrent *sur* la ville, c'est-à-dire sur le cadre de vie urbain, sur les équipements et les services de proximité ainsi que sur la gestion municipale. Nous nous intéressons aussi à la localisation de ces actions, et ce, en fonction de l'échelle des enjeux.



## ACTIONS CONFLICTUELLES À MONTRÉAL DEPUIS 1980 : DES MOBILISATIONS TERRITORIALISÉES AUX ÉCHELLES MULTIPLES

Jean-Marc FONTAN,  
Pierre HAMEL et Richard MORIN

Les restructurations économiques et les nouvelles formes de régulation étatique qui accompagnent le processus de mondialisation de même que le phénomène de métropolisation qui prend de plus en plus d'importance ont transformé les agglomérations urbaines au cours des dernières décennies. Parmi les répercussions de ces transformations, deux ressortent grandement : l'accroissement des inégalités sociales et l'aggravation des problèmes environnementaux. Les actions collectives conflictuelles ont contribué à mettre au jour ces impacts et à soulever les enjeux de société qui y sont reliés. Nous présentons dans cet article les éléments de synthèse qui se dégagent du repérage d'événements conflictuels touchant aux questions de la justice sociale et de l'environnement entre 1980 et 2006 à Montréal. Nous distinguons deux types d'actions collectives : celles qui interviennent *dans* la ville en lien avec des problèmes généraux de société qui s'y manifestent et celles qui se concentrent *sur* la ville, c'est-à-dire sur le cadre de vie urbain, sur les équipements et les services de proximité ainsi que sur la gestion municipale. Nous nous intéressons aussi à la localisation de ces actions, et ce, en fonction de l'échelle des enjeux.

**Mots-clés :** Action collective, conflit, environnement, justice sociale, mouvements sociaux, Montréal

Le phénomène d'urbanisation s'est accéléré au cours du 20<sup>e</sup> et au début du 21<sup>e</sup> siècle. La population urbaine représentait 13 % de la population mondiale en 1900 et 29 % en 1950, pour atteindre 50 % en 2008. En Amérique du Nord, ce taux dépasse les 80 %. De plus, cette urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation qui se caractérise par la concentration des populations, des activités économiques et des fonctions de direction dans les régions métropolitaines (CLAVAL et SANGUIN, 1997 ; LACOUR et PUISSANT, 1999 ; ASCHER, 2003 ; HAMEL, 2005).

Les territoires métropolitains ne sont cependant pas homogènes. Ils rassemblent des entités différenciées et fragmentées sur le plan socioéconomique (BIAREZ, 2000 ; DREIER *et al.*, 2001 ; DONZELOT, 2003). Si ces territoires concentrent la richesse, ils sont également marqués par des inégalités sociales et des problèmes environnementaux découlant d'une logique de croissance qui opère au détriment de la justice sociale et de la qualité de l'environnement (DUBET, 2001 ; HARLOE, 2001 ; FOSTER, 2002 ; KOVEL, 2002). Ces enjeux sociaux et environnementaux qui concernent ainsi une population largement urbaine sont mis en lumière sur la scène publique par la mobilisation de divers acteurs sociaux (EDER, 1996 ; OFFE, 1997 ; RUTCH, 1999 ; HAMEL, 2000).

Cet article porte sur les actions collectives de protestation menées à Montréal depuis le début des années 1980 jusqu'au milieu des années 2000 sur les enjeux de justice sociale et d'environnement<sup>1</sup>. Notre cadre d'analyse s'inspire des apports de la sociologie des mouvements sociaux en y ajoutant une dimension peu traitée, la dimension territoriale qui comprend deux aspects. Premièrement, nous distinguons, en milieu urbain, d'une part, les actions collectives *dans* la ville, qui soulèvent des problèmes relatifs à l'échelle de la société en général, comme la pauvreté ou les pluies acides, la ville constituant alors une arène de débat public ; et, d'autre part, les actions collectives *sur* la ville qui se rapportent à une échelle locale et à des questions proprement urbaines comme l'accès à de bonnes conditions de logement et l'aménagement de parcs. Deuxièmement, les actions conflictuelles se localisent dans différents territoires au sein des agglomérations urbaines et ces territoires sont fonction du type d'enjeux soulevés : certains territoires sont plus affectés par des problèmes sociaux ou environnementaux ; d'autres sont plus propices à rendre visibles les revendications à l'ensemble de la société. Ainsi, dans le cadre de cet article, nous répondrons à deux questions. Quels ont été les enjeux de justice sociale et d'environnement soulevés par les actions collectives conflictuelles *dans* et *sur* la ville, à Montréal, depuis le début des années 1980 ? Où ces actions se sont-elles manifestées ?

Trois grandes raisons justifient d'étudier ces actions à partir des années 1980. Premièrement, à l'échelle mondiale, nous observons une rupture matricielle de la configuration de « l'État-monde ». Nous entrons alors dans une ère dite néolibérale (DARDOT et LAVAL, 2009) au cours de laquelle les modalités de gouvernance se transforment et conduisent les grandes organisations internationales à proposer de nouveaux modes de gestion et de coordination des activités économiques à l'échelle planétaire (DUCHATEL et CANET, 2004). Nous débouchons dès lors sur une nouvelle phase du processus de mondialisation (MERCURE, 2001).

Deuxièmement, pour le Québec et particulièrement pour Montréal, le début des années 1980 cristallise une crise tant politique qu'économique. Au plan politique, l'échec du référendum de 1980 vient ralentir la progression du mouvement indépendantiste. Après 1980, malgré une autre tentative référendaire, le mouvement indépendantiste n'a pas été en mesure de finaliser le grand projet d'un État indépendant. On

---

1. Cet article repose sur une recherche financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et menée par le Groupe de recherche sur l'action collective et les initiatives locales (GRACIL) sous la coordination de Richard Morin.

peut parler sans contredit d'un essoufflement de ce mouvement social alors que nous assistons à une recomposition des lieux et des thèmes mobilisateurs. Concrètement, le repositionnement se traduit par une redéfinition du modèle québécois dans le sens où l'État est appelé à intervenir en concertation ou en partenariat avec une diversité d'acteurs sociaux. De plus, la réforme des programmes sociaux qui s'était enclenchée dans les années 1970, à l'échelle tant fédérale que provinciale, s'accélère à compter des années 1980. Enfin, la question de la protection de l'environnement qui a commencé à occuper l'agenda public dans les années 1970, prend de plus en plus d'importance, à partir des années 1980, et ce, tant dans les grands forums internationaux qu'au Canada et au Québec où diverses lois et mesures sont mises en avant, même si leurs effets sont souvent limités. À l'échelle locale, le début des années 1980 correspond à la fin du régime Drapeau à l'hôtel de ville de Montréal. Dans la foulée, trois maires et partis politiques municipaux ont pris la relève. Progressivement, des préoccupations de justice sociale et d'environnement ont conduit à l'élaboration de politiques et programmes. Ceux-ci ont souvent suscité une mise à contribution de diverses catégories d'acteurs publics, privés aussi bien que communautaires. Au plan économique, la décennie 1980 représente pour le Québec et pour Montréal en particulier une période très difficile. C'est une époque de fermeture d'usines. Des licenciements collectifs importants sont décrétés par des détenteurs de capital qui reconvertisent leurs actifs sans trop tenir compte des répercussions de cette restructuration de l'économie sur la population. On assiste à une véritable mutation des activités économiques à Montréal (KLEIN, FONTAN et TREMBLAY, 1999).

La troisième raison qui nous a incités à examiner les actions collectives conflictuelles depuis les années 1980 est que dans le contexte du « nouveau modèle québécois », la plupart des recherches sur l'action collective au Québec et à Montréal ont porté, au cours des années 1980, 1990 et 2000, sur les organismes communautaires qui s'inscrivaient dans une optique de coopération ou de partenariat par opposition à une confrontation avec les forces du marché et avec l'État. L'aspect revendicatif de l'action collective a alors été peu traité. Nous voulions revenir à l'essence même de la définition du concept de mouvement social défini par TOURAINE (1973), à savoir une action collective conflictuelle contre un adversaire dominant dans le but de proposer des valeurs de changement social.

Cet article comprend quatre parties. La première introduit des repères théoriques, principalement en référence à la sociologie des mouvements sociaux. La deuxième expose notre approche méthodologique qui repose en grande partie sur un inventaire de la presse écrite. La troisième fait état des principaux résultats en réponse aux deux questions énoncées plus haut. La quatrième fournit des éléments d'analyse et de discussion.

## REGARDS THÉORIQUES SUR LES MOUVEMENTS SOCIAUX

Au cours des vingt-cinq dernières années, la sociologie des mouvements sociaux a connu un développement soutenu de sorte qu'aujourd'hui il existe une grande diversité d'approches théoriques et méthodologiques – comportement collectif, mobilisation des ressources, nouveaux mouvements sociaux, cadrage

symbolique, processus politique – destinées à l'étude de l'action collective, démultipliant les hypothèses et les outils d'analyse. Pour autant, il n'existe pas de consensus fort en ce qui a trait au modèle d'analyse le plus approprié ou le plus pertinent pour rendre compte des pratiques sociales qui alimentent les mouvements et en saisir la signification (DUBET et LUSTIGUER-THALER, 2004 ; GOODWIN et JASPER, 2004 ; FLACKS, 2004 ; MORRIS, 2004). Le cadre d'analyse que nous avons élaboré s'appuie sur les principaux acquis de la sociologie des mouvements sociaux tout en y intégrant des contributions de la géographie des mouvements sociaux (Cox, 1973 ; Cox et JOHNSTON, 1982 ; TRUDELLE, 2003). Pour ce faire, nous avons tenu compte des principales dimensions de l'action collective, à savoir les dimensions identitaire, cognitive, organisationnelle, institutionnelle et territoriale.

La dimension identitaire concerne le sentiment d'appartenance à un groupe ou à un collectif sur lequel repose l'action et que celle-ci peut en retour contribuer à raffermir (EYRMAN et JAMISON, 1991 ; TOURAINE, 1997). Elle renvoie au sens et à l'intentionnalité de l'action collective (MELUCCI, 1996, 1997 ; TREMBLAY *et al.*, 1996) de même qu'à ses aspects culturels (MCADAM, 1994 ; POLLETTA, 2002). La multiplication des identités qui caractérise la modernité avancée, corollaire du processus d'individualisation, met en cause la construction d'identités partagées qui s'opposent, à travers l'action collective, à d'autres identités porteuses de valeurs contestées.

La dimension cognitive correspond aux représentations que se font les acteurs sociaux des problèmes qui sont sources de conflits (MCADAM, 1982 ; TARROW, 1992), aux « cadres généraux » (*master frames*) d'interprétation (BENFORD et SNOW, 2000) de ces problèmes qui favorisent la mobilisation et la mise en débat de même qu'au langage de protestation qui peut se résumer ainsi : nommer, blâmer, réclamer (FELSTINER, ABEL et SARAT, 1991). Cette dimension soulève la question des médias comme relais des mouvements sociaux dans l'arène publique, médias qui peuvent être instrumentalisés par les acteurs sociaux, mais qui peuvent aussi introduire des biais au message formulé par les acteurs. Nous y reviendrons.

La dimension organisationnelle a trait aux ressources mobilisées par l'action collective (GAMSON, 1975 ; MCCARTHY et ZALD, 1977). Les ressources qui soutiennent l'action collective sont, soit individuelles (adhérents, bénéficiaires, permanents), soit sociales (notamment les réseaux sociaux), soit matérielles et financières. La dimension organisationnelle englobe également les divers répertoires d'actions (TILLY, 1976, 1986). La question de la professionnalisation de l'action collective (CLAVEL *et al.*, 1997 ; MOULAERT *et al.*, 1997 ; HAMEL *et al.*, 2000) s'y inscrit également.

La dimension institutionnelle fait référence au rapport de l'action collective aux institutions (HAMEL *et al.*, 1999). Elle renvoie au degré d'ouverture des institutions aux revendications des mouvements sociaux, aux arènes publiques dans lesquelles ces revendications sont portées et aux opportunités politiques de l'action collective (GUAY *et al.*, 2005 ; KITSCHOLT, 1986 ; TARROW, 1994). Elle correspond aussi à l'enjeu de l'institutionnalisation des mouvements sociaux que reflète leur ambivalence et qui se caractérise également par des alliances et des affrontements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des institutions.

Enfin, la dimension territoriale des mouvements sociaux a été mise en lumière par la géographie (MILLER, 2000 ; NICHOLLS, 2007 ; HMED, 2009). Elle s'articule à une prise en compte des effets du territoire eu égard à la définition des besoins et à la construction des identités, voire aux capacités de mobilisation des communautés et des acteurs sociaux. Tenir compte du territoire, dans une perspective de développement inégal de ces derniers, permet aussi de lier le pouvoir encapsulé dans le territoire aux modalités de déploiement des mouvements sociaux (ROUTLEDGE, 1993, 2003 ; CASTELLS, 1999). Dès lors, s'élabore une géographie des modalités de résistance aux actions hégémoniques ou aux positions de domination (PILE et KEITH, 1997). Ainsi la géographie débouche sur une étude des formes d'articulation entre les différents types de pouvoir au sein d'un territoire ou entre territoires (SHARP *et al.*, 2000). Dans ce cas de figure, l'espace peut aussi servir de ressource pour les acteurs sociaux les moins bien dotés (HMED, 2009).

Notre cadre d'analyse fait également référence à la notion de mouvement urbain. Même si les mouvements urbains n'ont pas été ignorés par les sciences sociales en général, il n'en demeure pas moins que les écrits sur ces mouvements ne sont pas nombreux et que l'étude de ces derniers s'est relativement isolée de l'étude des mouvements sociaux en général (PICKVANCE, 2003). Ces mouvements correspondent aux actions collectives *sur* la ville évoqués en introduction. Ceux-ci portent principalement sur le logement, les équipements et services urbains, l'identité et le développement des communautés et des quartiers ainsi que sur la démocratie municipale (PICKVANCE, 1985 ; CASTELLS, 1983 ; HAMEL, 1991 ; HAMEL *et al.*, 2000).

Par ailleurs, peu de travaux, à l'exception de ceux de NICHOLLS et BEAUMONT (2004), qui par certains aspects établissent aussi un lien entre justice sociale et urbanité, ont, jusqu'à présent, distingué les mouvements sociaux *dans* la ville des mouvements sociaux *sur* la ville autour des questions concernant la justice sociale et la question environnementale. Rappelons l'existence de typologies voisines élaborées par CASTELLS (1997) par rapport à la distinction entre le local et le mondial ou encore celle proposée par AMIN (2004) entre l'intérieur (du national au local) et l'extérieur (la présence de l'international). Dans la poursuite de ces distinctions, il apparaît important d'établir une relation dynamique entre le concept abstrait de mouvement social et la matérialité des formes que revêt l'action collective dans le contexte montréalais.

En conclusion de cette brève section théorique, nous retenons la définition provisoire des mouvements sociaux qui suit : une action collective qui est modelée par des facteurs tant culturels que territoriaux et dont le déploiement se fait sous un mode organisationnel informel ou formel en vue de modifier ou de transformer un processus ou une situation jugés injustes ou inappropriés par les acteurs concernés. Étant donné que nous évoluons de plus en plus à l'intérieur d'espaces urbains et métropolitains, leurs traits distinctifs doivent nécessairement être pris en compte. L'étude de l'action collective demande donc de relier étroitement la question du territoire à d'autres dimensions mises en scène par différentes disciplines des sciences sociales et humaines

## UNE APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE À PARTIR DE LA PRESSE ÉCRITE

Pour identifier les actions collectives conflictuelles qui ont vu le jour depuis le début des années 1980 jusqu'à 2006, année où nous avons commencé notre inventaire, nous avons opté pour un mode de collecte de l'information puisant à plusieurs sources. Nous avons d'abord choisi de travailler à partir des occurrences de conflit de type mouvement social qui ont été relevées par les principaux quotidiens montréalais (*La Presse*, *Le Devoir* et *The Gazette*) dont les articles sont numérisés dans deux bases de données : Eureka.cc, pour les journaux francophones, et Canadian Newsstand, pour le journal anglophone.

Le recours aux journaux pour l'étude des mouvements sociaux est une approche reconnue (voir notamment KRIESI *et al.*, 1995). Cette utilisation est opportune dans la mesure où la presse écrite diffuse de l'information sur les conflits sociaux. Elle constitue en outre une arène importante pour l'exercice des débats publics qu'ils provoquent. La presse véhicule aussi des préoccupations et des valeurs reliées à ces conflits. Elle rend compte à grands traits des actions concrètes associées à ces conflits et des réponses qui s'ensuivent. L'utilisation des journaux pour repérer les actions collectives conflictuelles comporte cependant des limites (EARL *et al.*, 2004 ; TRUDELLE, 2005 ; LAFARGUE, 2005 ; NEVEU, 1996 ; FILLIEULE, 2007). Plusieurs biais peuvent être introduits. Leurs sources sont multiples : valeurs du sélectionneur de nouvelles et du journaliste ; contrainte de temps pour couvrir un évènement ; orientations politiques du propriétaire du journal ; prise en compte du type de lectorat, des annonceurs, de la concurrence ; goût du jour, préférence pour les images fortes. Malgré ces biais, les journaux nous permettent de retracer les conflits qui ont été mis en scène sur la place publique et cela même si toutes les manifestations conflictuelles ne sont pas nécessairement traitées par les journaux. Ceux-ci nous permettent de dégager les grandes tendances en ce qui concerne les actions collectives conflictuelles qui ont eu un écho public.

Nous avons donc décortiqué les bases de données des journaux mentionnés précédemment pour la période visée afin de relever la présence d'actions collectives conflictuelles. Nous avons utilisé des mots-clés, en français et en anglais, en lien avec la notion de conflit, comme lutte, protestation et revendication que nous avons croisés avec des mots-clés relatifs à la question de la justice sociale, tels que injustice, inégalité et pauvreté ainsi qu'aux problèmes environnementaux, comme déchet, écologie et pollution. Cela a permis de constituer une base de données et de la traiter en fonction d'une grille d'analyse des principaux enjeux soulevés par les conflits relevés, un même enjeu pouvant faire l'objet de plusieurs actions conflictuelles. Cette grille comprenait plusieurs informations : objet du conflit ; date et lieu du conflit ; porteur du conflit ; adversaire ; allié ; répertoire d'action ; ressources mobilisées ; objectif visé ; effet obtenu.

Nous avons aussi consulté les archives de la Ville de Montréal afin de compléter les informations recueillies dans les trois quotidiens montréalais que nous avons passés en revue. Ces archives contiennent notamment des articles

de journaux de quartier<sup>2</sup>. Troisièmement, nous avons recensé les mémoires de maîtrise, les thèses de doctorat et les recherches menées sur l'action collective conflictuelle à Montréal de 1980 à 2006. Ces archives et ces écrits nous ont permis d'identifier des conflits qui n'avaient pas été repérés, dans un premier temps, dans les trois quotidiens montréalais, et de consulter de nouveau ces journaux à partir de nouveaux mots-clés.

### ACTIONS COLLECTIVES CONFLICTUELLES : ENJEUX, ÉCHELLES, LIEUX

À partir des sources décrites précédemment et pour la période à l'étude, nous avons inventorié 91 enjeux de justice sociale et 53 enjeux environnementaux soulevés par des actions collectives conflictuelles qui se sont déployées sur l'île de Montréal. Chacun de ces enjeux a pu faire l'objet d'une seule action ou de plusieurs actions. Dans le cadre de notre recension des articles de journaux, nous avons retenu en exclusivité des manifestations d'actions conflictuelles : marches, pétitions, occupations, conférences de presse, mémoires. Nous avons laissé de côté les articles qui, bien que traitant d'un enjeu, ne décrivaient pas les actions conflictuelles qui y étaient associées. Nous avons ainsi repéré 2 414 articles en lien avec des conflits de justice sociale et 695 articles traitant de conflits autour de questions environnementales. La présence d'un plus grand nombre d'articles sur les conflits de justice sociale que sur les conflits environnementaux n'est pas surprenante. La justice sociale constitue, à n'en pas douter, un cadre de référence (*master frame* : SNOW *et al.*, 1986 ; BENFORD et SNOW, 2000) plus vaste et plus ancien pour les mouvements sociaux que l'environnement. Nous avons regroupé les 91 enjeux de justice sociale en 15 grands thèmes et les 53 enjeux relatifs à l'environnement en neuf grands thèmes (tableau 1).

Sur les 15 grands thèmes de justice sociale, cinq thèmes ne comprennent que des enjeux généraux de société ayant fait l'objet uniquement d'actions *dans* la ville, à savoir « Ateliers de misère », « Étudiants », « Racisme », « Immigration », « Politique internationale » et « Autres enjeux ». Deux thèmes incluent en majorité des enjeux supra-locaux, soit « Politiques sociales » et « Femmes ». Un thème, celui de la « Gestion municipale », rassemble le plus grand nombre d'enjeux essentiellement locaux soulevés uniquement par des actions sur la ville. Les autres thèmes regroupent des enjeux locaux qui concernent aussi la société en général, comme celui de la prostitution, ou interpellent des politiques publiques relevant des

---

2. Rappelons que les trois quotidiens montréalais, *La Presse*, *Le Devoir* et *The Gazette*, étaient notre source principale d'information. Nous n'avons pas systématiquement consulté les articles des journaux de quartier. Nous n'avons pris en compte que les articles de ces journaux qui constituaient une partie de la documentation contenue dans les archives de la Ville de Montréal, archives que nous avons par ailleurs dépouillées systématiquement en fonction de nos mots-clés. Le recours aux archives de la Ville de Montréal et aux articles de journaux de quartier qu'elles contiennent nous a permis de retracer des conflits que nous n'avions pas répertoriés dans un premier temps dans les trois quotidiens et de trouver, dans ces derniers, des articles traitant de ces « nouveaux » conflits.



gouvernements fédéral et provincial, comme celui du logement social. Il ressort de notre inventaire que la plus grande partie des enjeux de justice sociale, 52 enjeux sur 91, ont fait l'objet d'actions uniquement *dans* la ville, alors que seulement sept enjeux ont été associés à des actions uniquement *sur* la ville et que 32 enjeux ont été soulevés par des actions *sur* et *dans* la ville (tableau 2)<sup>3</sup>. Le faible nombre d'enjeux de justice sociale uniquement locaux s'explique par le fait que malgré une remise en question des politiques keynésiennes et un semblant de désengagement de l'État, les principaux enjeux de justice sociale sont toujours sous la juridiction et sous l'autorité des instances fédérales ou provinciales. Tant la société civile locale que l'instance publique municipale demeurent des joueurs de second rang en ce qui a trait aux grands mécanismes de régulation sociale.

**TABLEAU 1**

*Grands thèmes regroupant les enjeux de justice sociale et d'environnement*

*Actions collectives conflictuelles à Montréal, 1980-2006*

<b>Justice sociale</b> <b>15 grands thèmes</b> <b>(2 415 articles, 91 enjeux)</b>	<b>Environnement</b> <b>9 grands thèmes</b> <b>(695 articles, 53 enjeux)</b>
Politiques sociales (423)*	Espaces verts (206)
Logement (368)	Infra. transport (169)
Brutalité policière (325)	Gestion de l'eau potable (92)
Étudiants (279)	Gestion des déchets (83)
Immigration (235)	Pollution industrielle (64)
Gestion urbaine (209)	Production énergétique (35)
Équipements de santé – Hôpitaux (171)	Cours d'eau (25)
Femmes (165)	Réchauffement planète (12)
Politique internationale (83)	Autres enjeux (9)
Racisme (67)	
Équipement de jeu – Casino (65)	
Bâtiments non résidentiels (18)	
Ateliers de misère (5)	
Transports (conflits de travail) (2)	
Autres enjeux (4)	

\* Le chiffre entre parenthèses est celui du nombre d'articles.

Quant aux grands thèmes qui sous-tendent les enjeux environnementaux, quatre concernent directement l'instance municipale (« Espaces verts »,

3. Cette distinction entre actions *dans*, *sur* et *dans et sur* la ville est faite, non en fonction de notre propre analyse des enjeux, mais en fonction de ce qui ressort de la lecture des enjeux par les acteurs mobilisés, telle que rapportée par la presse écrite.

« Infrastructures de transport », « Gestion de l'eau potable » et « Gestion des déchets »). Les autres thèmes relèvent des gouvernements provincial et fédéral (« Production énergétique » et « Pollution industrielle ») ou d'acteurs nationaux et internationaux (« Réchauffement de la planète »). Cependant, il n'y en a que neuf des 53 enjeux environnementaux qui soulèvent des questions générales de société ; cinq sont à la fois locaux et supra-locaux alors que 39 sont exclusivement locaux. L'environnement se révèle ainsi en priorité un enjeu de proximité.

TABLEAU 2

*Échelles territoriales des enjeux de justice sociale et d'environnement*

*Actions collectives conflictuelles à Montréal, 1980-2006*

	<i>Dans la ville</i> (enjeux généraux, supra-locaux)	<i>Sur la ville</i> (enjeux urbains, locaux)	<i>Dans et sur la ville</i> (enjeux généraux et locaux)	<b>Total</b>
Justice sociale	52 (57 %)	7 (8 %)	32 (35 %)	91 (100 %)
Environnement	9 (17 %)	39 (74 %)	5 (9 %)	53 (100 %)

Les données que nous avons colligées<sup>4</sup> nous informent sur le fait que les actions collectives conflictuelles en matière de justice sociale et d'environnement et dont l'enjeu était de portée générale et supra-locale prenaient principalement place au centre-ville de Montréal, là où sont situées les artères et places d'importance propices aux grands rassemblements de même que les bureaux des ministères provinciaux et fédéraux ainsi que ceux des ambassades, consulats et agences internationales. De plus, les actions conduites au centre-ville ont une plus grande visibilité et sont ainsi davantage couvertes par les médias. Toutefois, le tableau 3 indique que les actions *dans* la ville autour d'enjeux de justice sociale se répartissent dans une plus grande diversité de quartiers que celles concernant des enjeux environnementaux. Cela s'explique par le fait que les enjeux de justice sociale qui ont une portée générale sont plus nombreux, touchent une plus grande variété de groupes sociaux et font ainsi l'objet d'actions qui se tiennent dans une plus grande variété de lieux. Par exemple, la Marche des femmes contre la pauvreté « Du pain et des roses » de 1995 et de 2000 ne s'est pas limitée au centre-ville de Montréal, mais s'est déployée dans différents quartiers.

En ce qui concerne les actions collectives conflictuelles *sur* et *dans* la ville dont nous avons pu identifier les lieux de leur expression, nous observons le même phénomène : une plus grande répartition dans différents types de quartiers pour

4. Plusieurs articles de journaux ont décrit des actions collectives conflictuelles qui se sont manifestées à Montréal sans les localiser précisément sur le territoire montréalais et nous n'avons pris en compte que les lieux mentionnés dans ces articles. Cela constitue certes une autre limite propre à l'utilisation des articles de journaux.

les actions de justice sociale que pour les actions environnementales. L'explication est en partie la même que précédemment, mais on peut ajouter que ces actions comprennent aussi celles qui se sont opposées aux fusions municipales au début des années 2000 et qui émanaient de municipalités de banlieue abritant des professionnels et des cadres. Il importe toutefois de signaler que 70 % des actions *sur* et *dans* la ville en matière de justice sociale se sont manifestées dans les quartiers où les taux de pauvreté sont les plus élevés. Quant aux actions collectives conflictuelles de portée uniquement locale que nous avons pu cartographier, elles présentent, en pourcentage, peu de différence de localisation selon qu'elles se rapportent à des enjeux de justice sociale ou à des enjeux environnementaux, du moins en fonction du taux de pauvreté observé dans les quartiers où elles se sont manifestées (tableau 3). En effet, la différence n'est que de 3 points de pourcentage. Toutefois, le nombre total d'actions uniquement *sur* la ville en matière de justice sociale que nous avons pu localiser dans ces quartiers est très peu élevé comparativement à celui des actions concernant l'environnement<sup>5</sup>. De plus, si on tient compte de l'ensemble des actions (*sur*, *dans* et *sur et dans* la ville), 22 % de celles qui portent sur l'environnement contre 10 % de celles qui concernent la justice sociale s'expriment dans ces quartiers aux taux de pauvreté moins importants.

TABLEAU 3

*Localisation des conflits localisables en matière de justice sociale et d'environnement en fonction du taux de pauvreté des quartiers*

*Actions collectives conflictuelles à Montréal, 1980-2006*

Taux de « pauvreté »	40 % et +		20 à 39 %		1 à 19 %		Total	
Social Justice	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Sur	5	42 %	4	33 %	3	25 %	12	100 %
Dans	60	56 %	38	36 %	9	8 %	107	100 %
Sur et dans	31	70 %	9	20 %	4	9 %	44	100 %
<b>Total</b>	96	59 %	51	31 %	16	10 %	163	100 %
<b>Environnement</b>								
Sur	14	39 %	12	33 %	10	28 %	36	100 %
Dans	8	89 %	1	11 %	0	0 %	9	100 %
Sur et dans	1	100 %	0	0 %	0	0 %	1	100 %
<b>Total</b>	23	50 %	13	28 %	10	22 %	46	100 %

Source : Taux de personnes sous le seuil de faible revenu, Recensements de 1986, 1996 et 2006, Statistique Canada.

5. En ce qui concerne les enjeux environnementaux uniquement *sur* la ville, dans certains cas, les articles de journaux ont fait mention de la localisation de l'enjeu et non pas de l'action collective conflictuelle. Dans le tableau 3, nous avons confondu ces deux types de localisation car en matière de conflits environnementaux locaux, lorsque l'action était localisée, cette localisation correspondait à la localisation de l'enjeu.

## DISCUSSION

Bien que peu de travaux sur les mouvements sociaux aient pris en considération la dimension territoriale de l'action collective, celle-ci nous semble incontournable. Le territoire compte. En référence à un espace donné, il permet d'ancrer sur le plan social et culturel les individus et les groupes sociaux. Le territoire rassemble aussi bien les pouvoirs, les avoirs que les savoirs qui sont accaparés par certains et qui sont inégalement répartis. Il peut offrir des ressources aux acteurs mobilisés. Le territoire est un vecteur incontournable dans l'analyse de l'émergence et du développement de l'action collective conflictuelle. La façon dont se construisent les rapports au territoire influence les trajectoires ou les cycles qu'emprunte n'importe quel mouvement social.

Cependant, le territoire commun des conflits que nous avons mis en lumière, à savoir l'agglomération montréalaise et plus particulièrement l'île de Montréal, ne semble pas avoir contribué, sur la période étudiée de vingt-cinq ans, à une unification des actions collectives autour des cadres de référence que sont la justice sociale et l'environnement. Ainsi, bien que la question de la justice sociale ait suscité un grand nombre d'actions collectives et affecte une large partie de la population montréalaise, nous ne voyons pas poindre une convergence des actions autour de cette question. La justice sociale ne devient pas une question centrale à partir de laquelle auraient pu se définir des demandes sociales et une stratégie concertée à l'endroit des instances publiques, privées ou sociales concernées. Même si les actions conflictuelles portent sur un référent commun – celui de la justice sociale – et se manifestent en un même territoire – celui de Montréal – cet enjeu global et ce territoire commun ne sont pas garants d'unité ou de cohésion pour les actions collectives conflictuelles.

Les actions collectives demeurent le fait d'acteurs sociaux qui, bien que partageant un même cadre général de référence et un même territoire, ne partagent pas nécessairement ou n'ont pas conscience de partager des intérêts, des problèmes, des valeurs ou des aspirations en commun. Les actions collectives en matière de justice sociale restent fractionnées en fonction d'une gamme très variée d'enjeux. Le fait qu'elles soient pour la plupart réactives (CASTELLS, 1999) à des politiques, programmes, projets et mesures qui concernent divers aspects de la vie en société n'est pas étranger à ce fractionnement. S'il y a des coalitions, elles se forment autour d'enjeux spécifiques. Et si le territoire est à la source d'une identité collective propice à la mobilisation sociale, c'est plutôt le territoire infra-municipal, à savoir celui du voisinage, du quartier ou de l'arrondissement qui est celui dans lequel les actions se trouvent ancrées. Le cadre général de la justice sociale est éclaté en différents enjeux, comme celui de Montréal en différentes identités territoriales. Le même constat vaut pour les actions conflictuelles portant sur la question environnementale. En majorité réactives à des menaces contre l'environnement, elles sont morcelées en fonction de différents enjeux et de différents territoires à l'intérieur de l'île et de la ville de Montréal.

Par ailleurs, c'est moins sous l'angle du territoire comme facteur d'identité propice à la mobilisation sociale que sous celui de l'échelle des enjeux et de la localisation des actions que nous avons traité cette dimension de l'analyse des mouvements sociaux. L'idée de décomposer les actions collectives conflictuelles en considérant l'échelle territoriale nous a conduits à prendre à notre compte les notions *dans* et *sur* la ville. Cela a permis de mettre en lumière le degré de montée

en généralité des enjeux soulevés, le rayon d'action des adversaires (local, national, international) et l'ampleur du processus à orchestrer pour trouver des solutions aux problèmes faisant l'objet de conflits. Ainsi, selon les données recueillies, la question de la justice sociale s'articule principalement à l'échelle nationale ou internationale. Les enjeux ont une portée supra-locale et sont associés à des problèmes généraux de société. Les principaux adversaires sont les gouvernements provincial et fédéral de même que des gouvernements étrangers et des organisations supra-nationales. Les enjeux de justice sociale suscitent principalement des actions collectives conflictuelles *dans la ville* et *sur et dans la ville*. Ces actions se localisent en très grande partie au cœur de la Cité, là où se trouvent les agences des pouvoirs nationaux et internationaux et là où les grandes artères et les larges places publiques permettent de vastes rassemblements qui donnent de la visibilité aux protestations.

Par contre, toujours en référence à la banque de données que nous avons constituée, la question environnementale ne relève pas d'emblée de ces mêmes échelles, si ce n'est pour quelques thèmes relativement marginaux comme le protocole de Kyoto. Les réponses aux grands problèmes environnementaux demandent certes des solutions qui devraient engager des instances nationales ou internationales. Mais la définition des enjeux environnementaux par les acteurs sociaux demeure en général limitée dans son expression à un cadrage très local, revendiquant, par des actions principalement *sur la ville*, une intervention politique de proximité. Ces actions environnementales *sur la ville* se localisent dans une diversité de quartiers sur le plan socioéconomique, mais leur proportion est tout de même plus élevée dans les quartiers qui présentent les plus hauts taux de pauvreté. Toutefois, si on considère l'ensemble des actions environnementales, le pourcentage de celles qui se manifestent dans les quartiers les moins pauvres est le double de celles de l'ensemble des actions portant sur la justice sociale qui s'y déploient.

Malgré le fait que moins d'enjeux environnementaux soulevés par des actions collectives conflictuelles ont accaparé la scène journalistique montréalaise au cours de la période étudiée, comment expliquer la tendance actuelle de conscientisation tant au sein d'une partie de la population que dans certaines des sphères politiques à l'endroit de la question environnementale ? On doit chercher une explication autre que celle de l'existence de conflits majeurs entre acteurs sociaux ou entre différentes couches de la population. Il faut plutôt voir cette tendance comme une réponse à « des tensions senties et à régler » au sein même du système culturel ou civilisationnel de la modernité avancée. Bien que OFFE (1997) interprète les nouveaux mouvements sociaux sous l'angle d'une modernisation de la modernité, on peut parler d'une nouvelle orientation culturelle en émergence qui n'emprunterait plus la voie des actions collectives conflictuelles de type mouvement social.

\*

\* \*

Du point de vue territorial, l'analyse des enjeux soulevés par les actions collectives conflictuelles que nous avons répertoriés à partir d'une source principale qui présente certes des limites, à savoir la presse écrite, nous révèle de grandes tendances<sup>6</sup>. Premièrement, nous sommes en mesure de constater que les enjeux centrés autour des questions de justice sociale sont nombreux et diversifiés. Ils portent dans l'ensemble sur des problèmes qui concernent des acteurs institutionnels d'envergure nationale, voire internationale. De plus, les actions associées à ces enjeux qui interpellent en tout (actions *dans* la ville) ou en partie (actions *sur et dans* la ville) des acteurs situés à l'échelle supra-locale ont tendance à prendre principalement place au centre-ville, proche des bureaux gouvernementaux nationaux et internationaux de même que là où on peut tenir de grands rassemblements et attirer l'attention des médias. Cependant, ces actions se déroulent aussi dans d'autres quartiers ayant un profil socioéconomique varié, bien que moins présentes dans les quartiers affichant des taux de pauvreté plus faibles. Deuxièmement, les enjeux environnementaux qui interpellent en tout ou en partie des acteurs supra-locaux sont beaucoup moins nombreux et diversifiés. Ici aussi, lorsque les enjeux concernent une échelle d'intervention nationale ou internationale, les actions se déploient au cœur de la ville, et ce, de manière encore plus concentrée. Troisièmement, les enjeux en matière d'environnement ayant fait l'objet de conflits sont très majoritairement locaux. Bien que les actions *sur* la ville qui y sont associées se situent dans tous les types de quartiers sur le plan socioéconomique, elles se manifestent davantage dans les quartiers les plus pauvres. Toutefois, comme nous l'avons mentionné, la part de l'ensemble des actions (*sur, dans* et *sur et dans* la ville) ayant pour objet l'environnement qui s'expriment dans les quartiers moins pauvres est deux fois plus élevée que celle de l'ensemble des actions soulevant des enjeux de justice sociale qui s'y localisent.

Enfin, la sociologie des mouvements sociaux qui a inspiré notre analyse nous renvoie à la grande question du changement social (TOURAINÉ, 1973). Si les actions collectives conflictuelles que nous avons répertoriées en fonction de différents enjeux peuvent induire du changement social, celui-ci n'est pas que la résultante de ces conflits. Nous avons évoqué les préoccupations environnementales dont l'importance grandissante depuis les années 1980 ne semble pas n'être associée qu'aux conflits environnementaux. Pour effectuer une lecture plus complète de l'ensemble des facteurs qui entrent en jeu dans le changement social, il importe de tenir compte également des répercussions des actions sociales non conflictuelles. Tout ne passe pas par les conflits. Le changement advient avec et sans le conflit et tout conflit ne porte pas nécessairement une capacité transformative du cadre sociétal. Le conflit demeure bien entendu un des éléments utiles ou indispensables à une compréhension du changement social. Mais il est également présent dans les processus de résistance qui se manifestent à l'égard du changement. De plus, des transformations sociales souterraines ou silencieuses peuvent émerger en marge

---

6. Nous sommes conscients que des conflits et des enjeux ont pu échapper à la couverture médiatique, mais il n'en demeure pas moins que le recours aux journaux nous a permis d'identifier les principaux enjeux mis en scène sur la place publique.

des conflits sociaux. Il importe alors d'être attentif non seulement aux événements de protestation, mais aussi à ce qui est moins visible sur la place publique.

Jean-Marc FONTAN

Département de sociologie,  
Université du Québec à Montréal.  
fontan.jean-marc@uqam.ca

Pierre HAMEL

Département de sociologie,  
Université de Montréal.  
pierre.hamel@umontreal.ca

Richard MORIN

Département d'études urbaines et touristiques,  
Université du Québec à Montréal.  
morin.richard@uqam.ca

## BIBLIOGRAPHIE

AMIN, Ash

2004 « Regions unbound : towards a new politics of place », *Geographiska Annaler*, 36B, 1 : 33-44.

ASCHER, François

2003 « Métropolisation », dans : J. LÉVY et M. LUSSAULT (dirs), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 613-615.

BENFOR, Robert D. et David A. SNOW

2000 « Framing processes and social movements : An overview and assessment », *Annual Review of Sociology*, 26 : 611-639.

BIAREZ, Sophie

2000 *Territoires et espaces politiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

CASTELLS, Manuel

1999 *L'ère de l'information. Tome II. Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard.

1983 *The City and the Grassroots*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press.

CLAVAL, Paul et André-Louis SANGUIN (dirs)

1997 *Métropolisation et politique*, Paris et Montréal, L'Harmattan. (Coll. Géographie et Culture.)

CLAVEL, Pierre, Jessica PITT et Jordan YIN

1997 « The community option in urban policy », *Urban Affairs Review*, 32, 4 : 435-458.

Cox, Kevin R.

1973 *Conflict, Power and Politics in the City : A Geographic View*, New York, McGraw-Hill.

Cox, Kevin R. et Ron J. JOHNSTON

1982 « Conflict, politics and the urban scene : A conceptual framework », dans : K.R. Cox et R.J. JOHNSTON (dirs), *Conflict, Politics and the Urban Scene*, New York, St. Martin's Press, p. 1-19.

- DARDOT, Pierre et Christian LAVAL  
2009 *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte.
- DONZELOT, Jacques, Catherine MÉVEL et Anne WYVEKENS  
2003 *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*, Paris, Éditions du Seuil.
- DREIR, Peter, John H. MOLLENKOPF et Tod SWANSTROM  
2001 *Place Matters. Metropolitcs for the Twenty-First Century*, Lawrence, Kansas, University Press of Kansas.
- DUBET, François  
2001 *Les inégalités multipliées*, Paris, Éditions de l'Aube.
- DUBET, François et Henri LUSTIGER-THALER  
2004 « Introduction : the sociology of collective action reconsidered », *Current Sociology*, 52, 4 : 557-573.
- DUCHASTEL, Jules et Raphaël CANET  
2004 « Du local au global. Citoyenneté et transformation des formes de la démocratie », dans : B. JOUVE et P. BOOTH (dirs), *Démocraties métropolitaines*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 19-43.
- EARL, Jennifer, Andrew MARTIN, John D. MCCARTHY et Sarah A. SOULE  
2004 « The use of newspaper data in the study of collective action », *Annual Review of Sociology*, 30 : 65-85.
- EDER, Klaus  
1996 *The Social Construction of Nature*, London, Sage.
- EYERMAN, Ron et Andrew JAMISON  
1991 *Social Movements : A Cognitive Approach*, University Park, Pennsylvania State University Press.
- FELSTINER William, Richard ABEL et Austin SARAT  
1991 « L'Émergence et la transformation des litiges », *Politix*, n° 16 : 41-54.
- FILLIEULE, Olivier  
2007 *On n'y voit rien : le recours aux sources de presse pour l'analyse des mobilisations protestataires*, Lausanne, Institut d'études politiques et internationales, Université de Lausanne.
- FLACKS, Richard  
2004 « Knowledge for what ? Thoughts on the state of social movements studies », dans : J. GODWIN et J.M. JASPER, (dirs), *Rethinking Social Movements : Structure, Meaning and Emotion*, New York, Rowan & Littlefield Publishers Inc, p. 135-153.
- FOSTER, John B.  
2002 *Ecology against Capitalism*, New York, Monthly Review Press.
- GAMSON, William A.  
1975 *The Strategy of Social Protest*, Chicago, Dorsey.



GOODWIN, Jeff et James M. JASPER

2004 « Trouble in Paradigms », dans : J. GODWIN et J.M. JASPER (dirs), *Rethinking Social Movements : Structure, Meaning and Emotion*, New York, Rowan & Littlefield Publishers Inc, p. 75-93.

GUAY, Louis, Pierre HAMEL, Dominique MASSON et Jean-Guy VAILLANCOURT (dirs)

2005 *Mouvement sociaux et changements institutionnels – L'action collective à l'ère de la mondialisation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

HAMEL, Pierre

1991 *Action collective et démocratie locale – Les mouvements urbains montréalais*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

2000 « The fragmentation of social movements and social justice : Beyond the traditional forms of localism », dans : P. HAMEL, H. LUSTIGER-THALER et M. MAYER (dirs), *Urban Movements in a Globalising World*, London, Routledge, p. 158-176.

2005 « La métropole contemporaine et ses controverses », *Cahiers de Géographie du Québec*, 49, 138 (décembre) : 393-408.

HAMEL, Pierre, Henri LUSTAGER-THALER et Margit MAYER

2000 « Urban social movements : local thematics, global spaces », dans : P. HAMEL, H. LUSTAGER-THALER et M. MAYER (dirs), *Urban Movements in a Globalising World*, London and New York, Routledge, p. 1-22.

HAMEL, Pierre, Louis MAHEU et Jean-Guy VAILLANCOURT

1999 « Action collective et enjeux institutionnels : l'institutionnalisation des mouvements sociaux », *Recherches sociographiques*, XL, 3 : 417-434.

HARLOE, Michael

2001 « Social justice and the city : The new 'Liberal formulation' », communication présentée au colloque *Social Inequality, Redistributive Justice and the City*, organisé par le comité de recherche 21 « Développement régional et urbain » de l'Association internationale de sociologie, Amsterdam, juin.

HMED, Choukri

2009 « Espace géographique et mouvements sociaux », dans : O. FILIEULE, L. MATHIEU et C. PÉCHU (dirs), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, SciencesPo, Les Presses, p. 220-227.

KITSCHOLT, Herbert

1986 « Political opportunity structures and political protest : Anti-nuclear movements in four democracies », *British Journal of Political Science*, 16 : 57-85.

KLEIN, Juan-Luis, Jean-Marc FONTAN et Diane-Gabrielle TREMBLAY

1999 « Question métropolitaine et gouvernance locale : enjeux et pistes d'intervention à partir du cas montréalais », dans : J.-M. FONTAN, J.-L. KLEIN et D.-B. TREMBLAY (dirs), *Entre la métropolisation et le village global*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 9-26.

KOVEL, Joel

2002 *The Enemy of Nature – The End of Capitalism or the End of the World ?*, Nova Scotia et Londres, Fernwood Press et Zed Books.

- KRIESI, Hanspeter, Ruud KOOPMAS, Jan Willem DYVENDAK et Marco GIUGNI  
1995 *New Social Movements in Western Europe : a Comparative Analysis*, University of Minnesota Press, Minneapolis.
- LACOUR, Claude et Sylvette PUISSANT (dirs)  
1999 *La Métropolisation. Croissance, Diversité, Fractures*, Paris, Anthropos.
- LAFARGUE, Jérôme  
2005 *La protestation collective*, Paris, Armand Collin. (Coll. « Sciences sociales » n° 128.)
- MCADAM, Doug  
1994 « Culture and Social Movements », dans : E. LARANA, H. JOHNSTON et J.R. GUSFIELD (dirs), *New Social Movements : From Ideology to Identity*, Philadelphia, Temple University Press, p. 253-266.
- MCADAM, Doug  
1982 *Political Process and the Development of Black Insurgency (1930-1970)*, Chicago, The University of Chicago Press.
- MCCARTHY, John D. et Mayer N. ZALD  
1977 « Resource mobilization and social movements : A partial theory », *American Journal of Sociology*, 82 : 1212-1241.
- MELUCCI, Alberto  
1996 *Challenging Codes. Collective Action and the Information Age*, Cambridge, Cambridge University Press.  
1997 « Identité et changement : le défi planétaire de l'action collective », dans : J.L. KLEIN, P.A. TREMBAY et H. DIONNE (dirs), *Au-delà du libéralisme – Quel rôle pour les mouvements sociaux ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 9-20.
- MERCURE, Daniel (dir.)  
2001 *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- MILLER, Byron A.  
2000 *Geography and Social Movements : Comparing Antinuclear Activism in the Boston Area*, Minneapolis, University of Minneapolis Press.
- MORRIS, Aldon  
2004 « Reflections on social movement theory : Criticism and proposals », dans : J. GODWIN et J.M. JASPER (dirs), *Rethinking Social Movements : Structure, Meaning and Emotion*, New York, Rowan & Littlefield Publishers Inc, p. 233-246.
- MOULAERT, Frank, Jean-Cédric DELVAINQUIÈRE et Pavlos DELLADETSIMA  
1997 « Les rapports sociaux dans le développement local : le rôle des mouvements sociaux », dans : J.L. KLEIN, P.A. TREMBLAY et H. DIONNE (dirs), *Au-delà du libéralisme – Quel rôle pour les mouvements sociaux ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 77-97.
- NEVEU, Érik  
1996 *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte. (Coll. Repères.)
- NICHOLLS, Walter J.  
2007 « The Geographies of Social Movements », *Geography Compass*, 1/3 : 607-622.

NICHOLLS, Walter J., Justin R. BEAUMONT

- 2004 « The urbanisation of justice movements ? Possibilities and constraints for the city as a space of contentious struggle », *Space and Policy*, 8, 2 : 119-135.

OFFE, Claus

- 1997 *Les démocraties modernes à l'épreuve*, Paris, L'Harmattan.

PICKVANCE, Chris

- 2003 « From urban social movements to urban movements : A review and introduction to a symposium on urban movements », *International Journal of Urban and Regional Research*, 27, 1 : 102-109.

- 1985 « The rise and fall of urban movements and the role of comparative analysis », *Environment and Planning D : Society and Space*, 3 : 31-53.

PILE, Steve et Michael KEITH (dirs)

- 1997 *Geographies of resistance*, London, Routledge.

POLLETTA, F. Francesca

- 2002 *Freedom is an Endless Meeting. Democracy in American Social Movements*, Chicago, University of Chicago Press.

ROUTLEDGE, Paul

- 2003 « Convergence space : Process geographies of grassroots globalisation networks », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 28, 3 : 333-349.

- 1993 *Terrains of Resistance : Non-violent Social Movements and the Contestation of Place in India*, Westport, CT, Praeger Publishers.

RUCHT, Dieter

- 1999 « The impact of environmental movements in western societies », dans : M. GIUGI, D. MCADAM et C. TILLY (dirs), *How Social Movements Matter*, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 2004-2024.

SHARP, Johanne, Paul ROUTLEDGE, Chris PHILO et Ronan PADDISON (dirs)

- 2000 *Entanglements of power : geographies of domination/resistance*, Routledge, London.

SNOW, David A., Robert D. BENFORD, E. Burk ROCHFORD Jr. et Steven K. WORDEN

- 1986 « Frame alignment processes, micromobilization, and movement participation », *American Sociology Review*, 51 : 464-81.

TARROW, Sidney

- 1992 « Mentalities, political culture and collective action frame : Constructing meaning through action », dans : A.D. MORRIS et C. MCCLURG MUELLER (dirs), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven and London, Yale University Press, p. 174-202.

- 1994 *Power in Movement : Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.

TILLY, Charles

- 1986 « Action collective et mobilisation individuelle », dans : P. BIRNBAUM et J. LECAS (dirs), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la FNSP, 213-243

- 1976 *From Mobilization to Revolution*, Reading (Mass.), Addison-Wesley.

TOURAINÉ, Alain

1973 *Production de la société*, Paris, Seuil.

1997 *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égales et différents*, Paris, Fayard.

TREMBLAY, Pierre-André, Isabel BROCHU et Marie-Claude VERSCHÉLDEN

1996 « Les mobilisations dans le Québec des régions : traits généraux et réflexions premières », *Économie et Solidarité*, 28 : 101-118.

TRUELLE, Catherine

2005 *Visibilité de la participation des femmes aux conflits urbains à Québec entre 1965 et 2000*, Thèse en aménagement du territoire et développement régional, Université Laval.

2003 « Au-delà des mouvements sociaux : une typologie relationnelle des conflits urbains », *Cahiers de géographie du Québec*, 47, 131 : 223-242.